



Renaud MARIS
Expert-comptable – Commissaire aux comptes

Association REUSSIR PROVENCE

Exercice clos le
31 DECEMBRE 2023

* * *

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES *SUR LES COMPTES ANNUELS*

Messieurs les membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale en date du 12 avril 2013, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association REUSSIR PROVENCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'actionnaire unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Meyreuil, le 02 avril 2024

Renaud MARIS
Commissaire aux comptes



~~*Renaud MARIS*~~
COMMISSAIRE AUX COMPTES
P.A. Sainte Victoire
Le Canet
13590 MEYREUIL
Tél. 04 42 65 97 04 - Fax 04 42 65 86 50
E-mail: renaud.maris@wanudco.fr

Association REUSSIR PROVENCE

3 3 Imp. du Rouquie

13800 ISTRES

COMPTES ANNUELS du 01/01/2023 au 31/12/2023

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Evaluation des contributions volontaires*
- *Détail bilan*
- *Détail Compte de résultat*
- *Annexe*

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Donations temporaires d'usufruit							
	Concessions, brevets, licences, marques...	1 073	1 073					
	Immobilisations incorporelles en cours							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
Installations techniques Matériel et outillage	106 839	86 450	20 389	28 135	7 746	27.53		
Immobilisations corporelles en cours								
Avances et acomptes								
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>								
Immobilisations financières (1)								
Participations et Créances rattachées								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres								
Total I	107 912	87 523	20 389	28 135	7 746	27.53		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Créances (2)							
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 003 939		1 003 939	969 200	34 739	3.58	
	Créances reçues par legs ou donations							
	Autres	4 995		4 995	40 032	35 037	87.52	
	Valeurs mobilières de placement							
	Instruments de trésorerie							
Disponibilités	470 794		470 794	496 402	25 608	5.16		
Charges constatées d'avance (2)	1 264		1 264	1 264				
Total II	1 480 992		1 480 992	1 506 898	25 905	1.72		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)							
	Primes de remboursement des emprunts (IV)							
	Ecart de conversion actif (V)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 588 904	87 523	1 501 381	1 535 033	33 652	2.19		

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires	210 800		210 800			
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité							
Autres							
Report à nouveau	708 541		697 117		11 425	1.64	
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	2 612		11 425		8 813	77.14	
Situation nette (sous total)	921 953		919 341		2 612	0.28	
Fonds propres consommables							
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	921 953		919 341		2 612	0.28	
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés	40 000		19 156		20 844	108.81
Total II	40 000		19 156		20 844	108.81	
PROVISIONS	Provisions pour risques	234 115		256 872		22 757	8.86
	Provisions pour charges			6 103		6 103	100.00
	Total III	234 115		262 975		28 861	10.97
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	11 334		21 416		10 082	47.08
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	48 976		56 159		7 183	12.79
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	192 537		203 973		11 436	5.61
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	52 467		52 467			
	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance			455		455	100.00
Total IV	305 314		333 560		28 246	8.47	
Ecarts de conversion passif (V)							
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 501 381		1 535 033		33 652	2.19	

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations	1 510				1 510	
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	32 017		16 350		15 667	95.82
Parrainages	2 694				2 694	
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	1 446 384		1 496 105		49 722	3.32
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	27 252		4 891		22 361	457.17
Utilisations des fonds dédiés	19 156		18 009		1 147	6.37
Autres produits	4		5		2	31.74
Total I	1 529 016		1 535 361		6 345	0.41
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	253 216		272 818		19 602	7.18
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	73 509		74 171		661	0.89
Salaires et traitements	789 266		809 006		19 740	2.44
Charges sociales	364 028		320 809		43 219	13.47
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	10 229		14 666		4 437	30.25
Dotations aux provisions			39 140		39 140	100.00
Reports en fonds dédiés	40 000		19 156		20 844	108.81
Autres charges	475		1 931		1 456	75.41
Total II	1 530 723		1 551 696		20 973	1.35
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	1 706		16 335		14 629	89.55

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

6 103
3 608 26 738



ATTENTION : RESULTAT BILAN diffèrent RESULTAT COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	1 997		1 147		851	74.17
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III	1 997		1 147		851	74.17
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	175		305		131	42.78
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV	175		305		131	42.78
2. Résultat financier (III-IV)	1 823		841		981	116.61
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	116		15 494		15 610	100.75
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	6 103		26 918		20 815	77.33
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total V	6 103		26 918		20 815	77.33
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	3 608				3 608	
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total VI	3 608				3 608	
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	2 496		26 918		24 423	90.73
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)	1 537 117		1 563 426		26 309	1.68
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 534 505		1 552 001		17 496	1.13
5. EXCEDENT OU DEFICIT	2 612		11 425		8 813	77.14

ATTENTION : RESULTAT BILAN différent RESULTAT COMPTE DE RESULTAT

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature	52 372		52 272		100	0.19
Bénévolat						
TOTAL	52 372		52 272		100	0.19
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens	52 372		52 272		100	0.19
Prestations en nature						
Personnel bénévole						
TOTAL	52 372		52 272		100	0.19



ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Tableau de variation des fonds propres	X
Tableau de variation des fonds dédiés	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation des subventions	X
Ventilation de l'effectif moyen	X
Valorisation des contributions volontaires	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 501 381.19 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 1 529 016.25 Euros et dégagant un excédent de 2 611.65 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1 - PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE REUSSIR PROVENCE

éussir Provence est depuis 2015 l'organisme support du PLIE Istres Ouest Provence. Le PLIE est mis en œuvre dans le cadre du « Pacte des donneurs d'ordre et des financeurs des PLIE de la Métropole Aix-Marseille-Provence 2023-2027 ». Le PLIE vise la construction de parcours de retour à l'emploi ou d'accès à la qualification pour des publics en difficultés. Il s'articule autour des trois dimensions suivantes :

- La Médiation Emploi et la relation entreprises dont le développement et l'animation du label Emplitude
- L'accompagnement à l'emploi, la construction des parcours individualisés et les actions complémentaires de levée des freins à l'emploi des participants du PLIE
- L'animation territoriale et l'ingénierie de parcours et de projets.

En complément du PLIE l'association met en œuvre depuis 2021 l'action « Estafette de l'emploi » qui constitue une réponse aux difficultés de recrutement des entreprises du territoire.

2 - CONVENTION FSE

Conformément à la convention la subvention FSE+ dont bénéficie l'association Réussir Provence a été répartie sur les années 2023-2024

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 073		
Installations générales agencements aménagements divers	14 774		
Matériel de transport	36 306		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	53 276		2 483
TOTAL	104 357		2 483
TOTAL GENERAL	105 429		2 483

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 073	1 073
Installations générales agencements aménagements divers			14 774	14 774
Matériel de transport			36 306	36 306
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			55 759	55 759
TOTAL			106 839	106 839
TOTAL GENERAL			107 912	107 912

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	1 073			1 073
Installations générales agencements aménagements divers	5 417	2 955		8 372
Matériel de transport	21 663	4 746		26 409
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	49 141	2 528	0	51 669
TOTAL	76 221	10 229	0	86 450
TOTAL GENERAL	77 294	10 229	0	87 523

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 955				
Matériel de transport	4 746				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 528				
TOTAL	10 229				
TOTAL GENERAL	10 229				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	210 800				210 800
Report à nouveau	697 117	11 425		0	708 541
Excédent ou déficit de l'exercice	11 425	11 425-	2 729		2 612
Situation nette	919 341		14 036	11 425	921 953
TOTAL I	919 341		2 729	0	921 953

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A LOUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Subventions d'exploitation	19 156		19 156		40 000	40 000	40 000
Estafette 2022	19 156		19 156		40 000	40 000	40 000
Estafette 2023							
TOTAL	19 156		19 156		40 000	40 000	40 000

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	262 975		28 861		234 115
TOTAL	262 975		28 861		234 115
TOTAL GENERAL	262 975		28 861		234 115
Dont dotations et reprises d'exploitation			22 757		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	1 003 939	1 003 939	
Personnel et comptes rattachés	0	0	
Débiteurs divers	4 995	4 995	
Charges constatées d'avance	1 264	1 264	
TOTAL	1 010 198	1 010 198	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	11 334	11 334		
Fournisseurs et comptes rattachés	48 976	48 976		
Personnel et comptes rattachés	85 763	85 763		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	101 889	101 889		
Autres impôts taxes et assimilés	4 884	4 884		
Autres dettes	52 467	52 467		
TOTAL	305 314	305 314		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	10 082			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	4 495
Total	4 495

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 032
Dettes fiscales et sociales	129 530
Total	135 563

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 264
Total	1 264

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
DRFIP Apprentissage	12 666
Subvention MAMP	15 000
Subvention MAMP Mise à disposition	128 892
Subvention Conseil Régional	100 000
Subvention FSE	730 825
Subvention Conseil Départemental	419 000
Subvention DIRECCTE	40 000
Total	1 446 383

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	3
Agents de maîtrise et techniciens	21
Total	24

Valorisation des contributions volontaires

ESTIMATION MISE A DISPOSITION LOCAUX / FLUIDES ET ENTRETIEN
2023 :

52 371.86 €

FOS : 13 644.10 €

ISTRES : 25 979.35 €

MIRAMAS : 6 585.80 €

PSL : 6 162.61 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Une reprise pour provision pour charge de 22 757 euros a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible 10 %
- taux d'inflation 3%
- taux d'actualisation 2 %